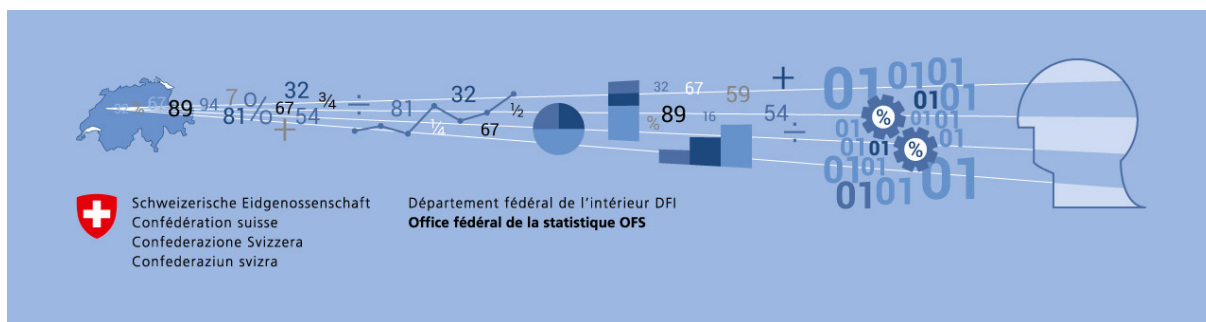




# Communiqué de presse

Embargo: 8.9.2026, 8h30

## 06 Industrie et services

Évolution conjoncturelle au 2<sup>e</sup> trimestre 2026

## Hausse du chiffre d'affaires et de l'emploi au 2<sup>e</sup> trimestre dans les branches de l'économie suisse

**Les branches de l'économie suisse orientées sur le marché renvoient une image homogène au 2<sup>e</sup> trimestre 2026: par rapport au même trimestre de l'année précédente, elles ont enregistré une hausse des chiffres d'affaires de 5,3% et une hausse de l'emploi de 2,0% (emploi total: +2,0%).**

Dans le secteur secondaire (industrie et construction), les chiffres d'affaires ont légèrement augmenté (+0,4%) et l'emploi a lui aussi progressé (+1,2%). Les branches économiques du secteur tertiaire (services) ont enregistré une hausse de leurs chiffres d'affaires de 8,5% et une progression de l'emploi de 2,4% par rapport à l'année précédente.

### Secteur secondaire

Alors que l'industrie a enregistré une légère baisse de son chiffre d'affaires de 0,3% au 2<sup>e</sup> trimestre 2026, l'emploi dans ses différentes branches a augmenté de 0,9%. Dans le secteur de la construction en revanche, les chiffres d'affaires ont augmenté de 3,1% et l'emploi de 1,7%. Cela s'est traduit, au total pour le secteur secondaire, par une hausse du chiffre d'affaires de 0,4% et une progression de l'emploi de 1,2% au 2<sup>e</sup> trimestre 2026.

### Secteur tertiaire

Les branches économiques du secteur tertiaire ont toutes connu une hausse du chiffre d'affaires au 2<sup>e</sup> trimestre 2026, en particulier la branche du commerce (+12,2%).

En matière d'emploi, en revanche, les deux sections économiques «Information et communication» et «Commerce» ont enregistré des baisses de respectivement 3,1% et 0,2%. C'est dans le secteur «Activités de services administratifs et de soutien» que l'on a observé les plus fortes hausses de l'emploi, à savoir 10,5%.

Dans le commerce de détail, les chiffres d'affaires ont augmenté de 1,1% et l'emploi de 0,3% au 2<sup>e</sup> trimestre 2026.

### En point de mire: l'approvisionnement énergétique

Le secteur de l'énergie (NOGA 35) comprend la distribution par réseau d'électricité, de gaz et de chaleur et fait partie de l'industrie, c'est-à-dire du secteur secondaire. Les données relatives à la production et à la consommation proviennent de l'Office fédéral de l'énergie (OFEN) [[Publications de l'OFEN](#)].

Au cours des dix dernières années, l'approvisionnement énergétique a évolué différemment du secteur secondaire dans son ensemble. Entre le 2<sup>e</sup> trimestre 2016 et le 2<sup>e</sup> trimestre 2026, l'emploi converti en équivalents plein temps a augmenté de 27,1%, soit une hausse sensiblement supérieure à celle du secteur secondaire (+6,0%). Rien qu'en 2021, la hausse était de 20,8% (secteur secondaire: +5,4%). Au cours de cette période de dix ans, la production réelle a reculé de 10,2% tandis qu'elle a progressé de 35,4% dans le secteur secondaire. Le chiffre d'affaires a en revanche progressé de 35,5% en termes nominaux (secteur secondaire: +35,3%), et même de 41,6% (+19,0%) depuis 2021. Par conséquent, l'évolution du chiffre d'affaires du secteur de l'approvisionnement énergétique a pour l'essentiel été déterminée par les prix, et dans une moindre mesure seulement par la quantité écoulee.

La situation s'assombrit quelque peu par rapport à l'année précédente: l'emploi en équivalents plein temps a certes continué de progresser par rapport au 2<sup>e</sup> trimestre 2025 (+2,4% contre +1,2% dans le secteur secondaire), mais la production (-2,0%) et le chiffre d'affaires (-8,7%) ont tous deux reculé, contrairement au secteur secondaire qui a enregistré une hausse de 5,1% en ce qui concerne la production et qui est resté stable en termes de chiffre d'affaires (+0,4%). Par rapport au trimestre précédent (1<sup>er</sup> trimestre 2026), on observe en revanche une reprise: ajustés des variations saisonnières, la production (+4,5%) et le chiffre d'affaires (+1,9%) ont de nouveau progressé, mais en restant en deçà des résultats du secteur secondaire (respectivement +7,7% et +4,1%). L'emploi en équivalent plein temps a légèrement reculé (-0,3%), alors qu'il a légèrement augmenté dans le secteur secondaire (+0,3%).

## Annexe méthodologique

### Sources

Les résultats présentés dans ce communiqué de presse proviennent des relevés ci-après:

La **statistique de l'emploi (STATEM)** comprend les sections B à S.

Elle repose sur un échantillon aléatoire d'environ 18 000 entreprises des secteurs secondaire et tertiaire. Les données sont collectées tous les trimestres; elles portent sur les emplois, les places vacantes, les difficultés de recrutement et les prévisions d'évolution de l'emploi.

La **statistique de la production, des commandes et des chiffres d'affaires de l'industrie (INDPAU)** comprend les sections B à E.

L'enquête se base sur un échantillon aléatoire d'environ 3000 entreprises. Le relevé des données se fait tous les trimestres et celui des chiffres d'affaires tous les mois. L'Office fédéral de l'énergie (OFEN) et l'Association suisse de l'industrie gazière (ASIG) fournissent les données relatives à l'approvisionnement en énergie (NOGA 35). L'organisation de stockage obligatoire de la branche des huiles minérales en Suisse (CARBURA) livre les données relatives au raffinage du pétrole (NOGA 19).

La **statistique de la production, des commandes et des chiffres d'affaires dans la construction (BAPAU)** comprend la section F.

Cette enquête trimestrielle repose sur un échantillon aléatoire d'environ 3000 entreprises. La Société suisse des entrepreneurs (SSE) réalise son propre relevé auprès de ses membres (environ 1300 entreprises). L'Office fédéral de la statistique (OFS) en utilise les données pour calculer les statistiques relatives à la construction de bâtiments (NOGA 41) et au génie civil (NOGA 42).

La **statistique des chiffres d'affaires du commerce de détail (DHU)** comprend la division 47 (Commerce de détail) de la section F.

Elle se base sur un échantillon d'environ 3000 entreprises qui sont consultées chaque mois, les chiffres d'affaires mensuels des petites entreprises étant relevés tous les trimestres.

La **statistique du chiffre d'affaires des services (DLU)** comprend les sections G à N (sans la section K).

La statistique du chiffre d'affaires des services repose sur un échantillon aléatoire d'environ 7000 entreprises. Le relevé des données est effectué tous les mois; le chiffre d'affaires mensuel des petites entreprises est relevé tous les trimestres.

### Branches économiques

Les branches économiques sont des activités qui génèrent un chiffre d'affaires sur le marché. La notion de branches économiques couvre les secteurs de l'industrie, de la construction, du commerce et des services et s'inspire de la notion de production totale sur le marché (total market production) utilisée par Eurostat.

*En font partie les branches suivantes:*

Industrie:

- B Industries extractives
- C Secteur manufacturier
- D Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné

Construction:

- F Construction

Commerce:

- G Commerce et réparation d'automobiles et de motocycles
  - 45 Commerce et réparation d'automobiles et de motocycles
  - 46 Commerce de gros
  - 47 Commerce de détail

Services:

- H Transports et entreposage
- I Hébergement et restauration
- J Information et communication
- L Activités immobilières
- M Activités spécialisées, scientifiques et techniques (à l'exception des divisions 72 et 75 ainsi que du groupe 701)
- N Activités de services administratifs et de soutien

*Ne sont pas prises en compte les branches suivantes:*

- K Activités financières et d'assurance
- O Administration publique
- P Enseignement
- Q Santé et activités sociales
- R Arts, spectacles et activités récréatives
- S Autres activités de services
- ainsi que les divisions 72 Recherche-développement scientifique et 75 Activités vétérinaires et le groupe 70.1 Activités des sièges sociaux; conseil de gestion

### Nomenclatures

La statistique est basée sur les normes internationales fixées dans la Nomenclature générale des activités économiques (NOGA) de 2008, qui classe les entreprises dans les différentes branches en fonction de leur activité économique.

### Correction des effets calendaires

Les variations de chiffres d'affaires sont ajustées des effets calendaires.

La correction des effets calendaires est recalculée avec chaque valeur supplémentaire. Les chiffres publiés après correction des variations calendaires peuvent ainsi différer légèrement.

### Autres informations

Tous les résultats sont disponibles sur le portail de la statistique:

[Statistique de l'emploi \(BESTA\) | Office fédéral de la statistique \(admin.ch\)](#)

[Secteur secondaire | Office fédéral de la statistique \(admin.ch\)](#)

[Secteur tertiaire | Office fédéral de la statistique \(admin.ch\)](#)

[STAT-TAB – Tableaux interactifs | Office fédéral de la statistique \(admin.ch\)](#)

---

## Renseignements

Info IID, OFS, Section Enquêtes conjoncturelles, tél.: +41 58 467 23 70, e-mail: [info.iid@bfs.admin.ch](mailto:info.iid@bfs.admin.ch)

Service des médias OFS, tél.: +41 58 463 60 13, e-mail: [media@bfs.admin.ch](mailto:media@bfs.admin.ch)

## Offre en ligne

Autres informations et publications: [www.bfs.admin.ch/news/fr/2026-0252](http://www.bfs.admin.ch/news/fr/2026-0252)

Abonnement aux NewsMails de l'OFS: [www.news-stat.admin.ch](http://www.news-stat.admin.ch)

Le site de l'OFS: [www.statistique.ch](http://www.statistique.ch)

## Accès aux résultats

Ce communiqué est conforme aux principes du Code de bonnes pratiques de la statistique européenne. Ce dernier définit les bases qui assurent l'indépendance, l'intégrité et la responsabilité des services statistiques nationaux et communautaires. Les accès privilégiés sont contrôlés et placés sous embargo.

La Banque nationale suisse (BNS) et le Secrétariat d'État à l'économie (SECO) ont reçu les données de ce communiqué cinq jours ouvrables avant sa publication, la BNS pour exercer son mandat de politique monétaire et le SECO pour procéder à l'estimation trimestrielle du PIB. Les agences de presse ont reçu ce communiqué avec un embargo de 15 minutes.